

I. Budget annexe des ports

Pour rappel, le budget annexe des ports comprend les deux sections que sont la section d'exploitation (ou de fonctionnement) et la section d'investissement. La section d'exploitation comprend les recettes et les dépenses courantes nécessaires au fonctionnement des ports (recettes des locations des mouillages ; dépenses de réparation et d'entretien des corps-morts, dépenses de personnel, etc.). La section d'investissement comprend notamment les dépenses d'équipement (achat de bouées, matériels, véhicule, etc.) et les amortissements. Les montants sont hors taxes.

Pour rappel, ce budget ne supporte aucun emprunt.

a) Retour sur le compte administratif 2019

Compte administratif PORTS						
Libellés	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Opérations de l'exercice	89 512,06	60 181,25	5 773,71	9 356,52	95 285,77	69 537,77
Résultats bruts	-29 330,81		3 582,81		-25 748,00	
Résultats N -1 reportés	0,00	14 690,31	0,00	23 301,55	0,00	37 991,86
Total (réalisation + report)	89 512,06	74 871,56	5 773,71	32 658,07	95 285,77	107 529,63
Résultats nets	-14 640,50		26 884,36		12 243,86	

Le déficit de fonctionnement constaté pour l'exercice 2019 résulte du remboursement de 2 années de frais de personnels vers le budget principal de la Commune (2018 et 2019).

b) Situation financière au 10/12/2020

Les opérations de l'exercice 2020 ne sont pas achevées. Il reste notamment à régler les charges de personnel et les frais d'intervention des services techniques supportés par le budget principal de la Commune. Pour rappel, le budget des ports doit être en autonomie financière.

Les charges (personnel et véhicules) 2020 sont évaluées ainsi :

Nature	Montant
Personnel communal 2020 (dont Maître de port)	36 664,92 €
Interventions du Maître de port pour les ST	- 2 013,00 €
Interventions des ST pour le port	5 459,31 €
Remboursement du budget Ports au Budget Commune	40 111,23 €

Les tableaux et les graphiques présentés prennent en compte les écritures qui restent à passer. Il s'agit donc d'une prévision du résultat 2020.

Ceci étant, le compte administratif 2020 devrait se traduire par **un très léger excédent global (env. 1 680 €) de ce budget avec un fonctionnement à peine équilibré.**

Calcul des résultats 2020			
Affectation des résultats 2020 pour 2021			
Budget PORTS- Pleumeur-Bodou			
conforme au Compte de Gestion :			
SECTION DE FONCTIONNEMENT-EXPLOITATION			
Dépenses de fonctionnement : mandats émis	54 191,96		A
Recettes de fonctionnement : titres émis	54 130,00		B
Résultat brut de la section d'exploitation	-61,96		C = B - A
Résultat N - 1 reporté (002)	-14 640,50		D
RESULTAT NET D'EXPLOITATION	-14 702,46		RNF = C + D
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses d'investissement	19 595,72		A
Recettes d'investissement	9 094,35		B
Résultat brut de la section d'investissement	-10 501,37		RBI = B - A
Résultat N - 1 reporté (001)	26 884,36		C
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT R001	16 382,99		D = RBI + C
Solde des restes à réaliser d'investissement			
Dépenses engagées non mandatées	0,00		A
Recettes restant à réaliser	0,00		B
Besoin de financement	0,00		E = B - A
Excédent de financement			
Besoin (ou excédent) de financement	16 382,99		F = D + E
Reprise RNF	-14 702,46		RNF = G + H
1) Affectation en réserves R1068 en investissement (G couvre au minimum le Besoin de financement)	0,00		G = F
2) Report en fonctionnement R002	-14 702,46		H
Résultat brut	-10 563,33		RBF+RBI
Solde d'exécution	1 680,53		RNF+RNI
Excédent 2020	1 680,53		RNF-BF

Les éléments marquants de la gestion 2020 sont les suivants :

- En section d'exploitation :
 - o Une légère augmentation des recettes des mouillages (+1 435 € soit +2,8 %) due notamment à la hausse des tarifs 2020 (+1,5 %) ;
 - o Une recette exceptionnelle de 1 305,02 € correspondant au remboursement d'un trop perçu du budget principal en 2019 ;
 - o Vers un retour à la norme des dépenses :
 - Année 2019 exceptionnelle car remboursement des frais de personnels de 2018 et 2019
 - Des achats de fournitures et frais divers stables
 - o Un résultat brut de fonctionnement pour l'exercice 2020 quasi nul (-61,96 €) qui, s'ajoutant au déficit reporté de -14 640,50 €, maintient le déficit de fonctionnement à -14 702,46 €.

- En section d'investissement :
 - o L'acquisition d'un nouveau véhicule (en occasion) pour un montant de 15 950 € TTC ;
 - o Des achats de matériels (chaînes, aussières, bouées, etc.) stables par rapport à 2019 (env. 5 800 €) ;
 - o Des recettes constituées exclusivement des amortissements (env. 9 100 €) ;
 - o Ce qui explique, le déficit de l'exercice 2020 de -10 501,37 € ;
 - o Ce déficit est absorbé par l'excédent cumulé ces dernières années en vue du renouvellement du matériel (dont le véhicule) afin d'éviter le recours à l'emprunt ;
 - o Aussi, la section d'investissement devrait rester excédentaire de 16 382,99 €.

Au total, un résultat de clôture prévisionnel très légèrement positif de l'ordre de 1 680 €.

L'évolution de la section de fonctionnement est inquiétante. En effet, l'incapacité à dégager un excédent empêche le comblement du déficit cumulé et rendra difficile le financement de l'entretien courant puis du renouvellement des biens à moyen/long termes. Toutefois, l'excédent d'investissement constitué permettra de faire les acquisitions de matériels pour le renouvellement des mouillages notamment.

Pour information :

- L'ancien véhicule acheté en 2010 est complètement amorti (6 ans). Sa cession représentera donc une plus-value
- Pour le bateau acquis en 2013, 2021 sera sa dernière année d'amortissement.

c) Préparation du budget 2021

- Objectif : Dégager un excédent afin de réduire le déficit de fonctionnement
- Méthodes possibles :
 - o Fonctionnement :
 - Réduire les dépenses d'exploitation
 - Augmenter les recettes d'exploitation
 - Amélioration du taux de remplissage
 - Révision de la grille tarifaire
 - Hausse des tarifs HT de location
 - o Investissement :
 - Stabiliser les dépenses d'équipement sous 5 000 €.